



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE FONTENAY-LÈS-BRIIS

PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2020

Date de convocation : 2 octobre 2020

Date d'affichage : 15 octobre 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice : 19 Présents : 10

Votants : 15

L'an deux mille vingt, le 7 octobre à 20h00, le Conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni, salle Georges Blanc de la Mairie de Fontenay-lès-Briis, 1 place de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry DEGIVRY, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux :

Mmes. DELANGUE, DUPONT, DUVAL, MARCADÉ et NORDBERG

MM. BRUNEL, CIPRES, DEGIVRY, FRAPIER et GOBLET

Absents ayant donné procuration à :

Mme HENNOcq ayant donné pouvoir à Mme DUPONT

M. JACQUET ayant donné pouvoir à M. DEGIVRY

Mme JALABERT ayant donné pouvoir à Mme DELANGUE

Mme MAINGONNAT ayant donné pouvoir à M. CIPRES

M. SCMIDT ayant donné pouvoir à Mme NORDBERG

Absents excusés :

Mme ARTUS

MM. LAVAUD et RABY

Absents :

Mme JOAO

Mme Marjorie DELANGUE a été désignée comme secrétaire de séance.

Délibération :

N° : 2426-20

OBJET : DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGES (CLECT)

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T ci-après),
VU le Code général des impôts, notamment l'article 1609 nonies C IV,

VU l'arrêté n°2015063-002 du Préfet de Région Ile-de-France du 4 mars 2015 portant adoption du schéma régional de coopération intercommunale,
VU la délibération de la CCPL du 7 février 2020, portant sur la création de la commission local d'évaluation des transferts de charges (CLECT) et sa composition de deux délégués par communes,

CONSIDERANT qu'à la suite de l'élection du nouveau maire en date du 23 mai 2020, l'assemblée délibérante est invitée à désigner un représentant titulaire, un représentant suppléant,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité**,

DESIGNE les représentant du Conseil municipal à la Commission Locale d'Evaluation et de Transferts de Charges comme suit :

- ✚ Thierry DEGIVRY
- ✚ Catherine DUPONT

QUESTIONS DIVERSES

Jeu de la cour maternelle : M. Nicolas AUBERT, parent d'élève, demande qu'une action soit faite pour remplacer au plus vite le jeu de la cour maternelle. Madame Catherine DUPONT propose un article dans les prochaines « Brèves » afin de trouver une solution de financement participatif permettant un investissement plus rapide.

Restauration des candélabres : Les candélabres de l'Allée des tilleuls ont été repeints. Monsieur Thierry DEGIVRY souligne l'action rapide et satisfaisante de la société « Prunevieille ».

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H30.

Fait à Fontenay-lès-Briis, le 7 octobre 2020,
Pour extrait certifié conforme au registre des procès-verbaux du Conseil municipal.